

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

.....
**MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE (MPTEN)**

.....
**PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR L'AFRIQUE/PROJET
REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(WARDIP-GUINEE)**

**L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME ET D'UNE
METHODOLOGIE VISANT A RENFORCER L'ÉCOSYSTÈME DE
L'ENTREPRENEURIAT NUMÉRIQUE EN GUINÉE**

SERVICES DE CONSULTANT

Date début : 31 mars 2025

Date limité : 21 Avril 2025

Contexte et justification de la mission

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de 60 millions de dollars \$ de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique/ Projet Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/WARDIP) placé sous la tutelle du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN). Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre du **Recrutement d'un cabinet pour le développement et d'une méthodologie visant à renforcer l'écosystème de l'entrepreneuriat numérique en Guinée.**

2. L'objectif principal de la mission est de développer un programme et une méthodologie visant à renforcer l'écosystème de l'entrepreneuriat numérique en Guinée tout en évaluant l'écosystème des organisations de soutien à l'entrepreneuriat.

De façon plus spécifique, le consultant devra :

- Évaluer l'écosystème des organisations de soutien à l'entrepreneuriat (OSE) en Guinée, y compris la cartographie de leurs modèles commerciaux, les résultats obtenus concernant l'impact social et le potentiel d'impact régional des entrepreneurs numériques soutenus. L'étude approfondira également les attentes des entrepreneurs numériques vis-à-vis du soutien attendu des OSE, en mettant l'accent sur les besoins des femmes et des entrepreneurs handicapés ;
- Développer une méthodologie et concevoir un programme OSE numérique de haute qualité. Ces programmes doivent aider à faciliter l'entrepreneuriat numérique et l'adoption du numérique dans les micros, petites et moyennes entreprises des secteurs prioritaires. Il doit inclure les activités de dynamisation de l'écosystème (par exemple, les hackathons, les ateliers, les événements de collaboration, les visites d'étude, les événements régionaux, les journées de démonstration, le réseautage, les journées de présentation) et faciliter le développement de prototypes par les entrepreneurs ainsi que la formation pertinente en compétences non techniques telles que l'innovation, le design thinking. La méthodologie doit inclure des mesures de maturité de l'innovation

Fy

numérique et des données de concentration spatiale des startups numériques. Le programme doit faciliter la participation des personnes handicapées, des jeunes et des femmes aux événements de dynamisation et soutenir les solutions numériques visant à améliorer l'inclusion numérique des personnes handicapées.

La durée estimée de la mission est de quatre (4 mois) hors délais de validation des rapports, à compter de la date de réception de l'ordre de démarrage de service.

3. Etendue des prestations :

Afin d'atteindre les objectifs fixés, le consultant devra couvrir les activités suivantes (liste non exhaustive) :

- Recenser et évaluer les organisations soutenant l'entrepreneuriat numérique. Le consultant devra créer une liste détaillée des organismes de soutien à l'entrepreneuriat numérique (OSE), avec leurs localisations, les domaines d'intervention, les services offerts et les priorités ;
Il faudra également évaluer l'efficacité des services des OSE, évaluer leur impact sur le développement des talents et du capital humain dans le secteur des technologies de l'information ;
- Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) des organisations soutenant l'entrepreneuriat numérique en Guinée ;
- Élaborer la cartographie des modèles commerciaux, les résultats obtenus concernant l'impact social et le potentiel d'impact régional des entrepreneurs numériques soutenus. Il faudra réaliser une collecte et une analyse des données sur les OSE (services, public cible, défis, impact, ...). Pour y arriver, le consultant devra mener des enquêtes, réaliser des entretiens, des visites de terrain et analyser les données collectées pour identifier les tendances, les lacunes et les opportunités dans le paysage des OSE ;
- Organiser des ateliers (au moins deux) et des entretiens avec les parties prenantes (entrepreneurs, OSE, institutions gouvernementales, organisations faitières des acteurs du numérique en Guinée, Organisations internationales (ex. ENABEL), le secteur privé (ex. Orange), ... ;
- Recueillir les besoins des OSE en mettant l'accent sur les entrepreneurs en situation de handicap et les entrepreneurs femmes. Cette évaluation des besoins vise à identifier les besoins et les défis spécifiques auxquels sont confrontées les parties prenantes locales des OSE. Il faudra souligner les approches et les modèles innovants qui peuvent être reproduits ou étendus ;
- Élaborer des outils (numériques, financement, accompagnement, mise en réseaux, gestion et optimisations), des formations et des ressources pour les OSE ;
- Proposer un programme incluant des activités redynamisation de l'écosystème du numériques. Il faudra inclure une feuille de route pour mettre en œuvre le programme et atteindre les objectifs d'impact ; décomposer le programme en activités et étapes clés, en détaillant les étapes nécessaires pour atteindre chaque

objectif ; établir un calendrier pour chaque activité, en veillant à ce qu'il y ait une séquence logique et des délais réalistes.

Le programme et la méthodologie proposés doivent tenir compte des aspects suivants :

- **Renforcement des capacités des OSE** : Conception ou identification des principaux ateliers de renforcement des capacités et des sessions de formation pour les OSE locaux afin d'améliorer leur capacité à soutenir l'entrepreneuriat numérique et le développement des compétences numériques. Proposer l'équipement nécessaire, la réhabilitation des espaces et/ou des boîtes à outils pour les OSE afin de les aider à mieux servir leurs publics cibles (coordination avec les CARTIC (centres d'apprentissage récréatif pour la technologie, l'innovation)) ;
- **Cadre de collaboration régionale** : Définir un cadre de collaboration régionale entre les OSE, y compris des mécanismes de partage des connaissances, des initiatives conjointes et des partenariats transfrontaliers, y compris des initiatives régionales telles qu'Afrilabs et d'autres OSE dans les pays de l'initiative WARDIP. Identifier ou proposer des forums régionaux et des événements de mise en réseau pour favoriser la collaboration et l'échange de bonnes pratiques ;
- **Offre de formation pour le développement des compétences numériques et non techniques** : Proposer ou identifier des offres de formation en compétences numériques et non techniques pour les groupes cibles, y compris les femmes et les personnes handicapées. Mettre un accent particulier sur les solutions d'accès au financement qu'offrent les ESO aux entrepreneurs : les réseaux d'investisseurs nationaux et internationaux y compris les angels investors ;
- **Activités d'innovation numérique** : Proposer des activités et des événements périodiques tels que des hackathons, des initiatives d'innovation numérique ouverte, des ateliers, des événements de collaboration, des visites d'étude, des événements régionaux, des journées de démo, des mises en réseau, des séances de pitching. Concevoir le processus et les mécanismes pour soutenir le développement de prototypes de solutions numériques par les publics cibles ;
- **Sous-programmes relatifs à la disparité entre hommes et femmes** : Élaborer des mesures incitatives pour que les OSE ciblent, développent et élargissent les programmes destinés aux femmes, y compris les compétences commerciales et non techniques, le mentorat, les programmes de renforcement des communautés et l'accès aux marchés et à l'information commerciale. Proposer des moyens d'identifier, de regrouper et de mettre en relation les femmes avec les possibilités de financement existantes. Proposer comment les programmes de formation peuvent être flexibles pour permettre aux femmes entrepreneurs de gérer leurs responsabilités familiales et autres ;
- **Planification de la viabilité** : Identifier les sources de financement potentielles (en dehors du projet WARDIP) pour assurer l'impact à long terme et la continuité du programme et mobiliser des ressources supplémentaires ;

- **Suivi et évaluation (S&E)** : Développer un système de suivi et d'évaluation pour suivre les progrès et l'impact du programme. Inclure des indicateurs tels que les « startups numériques recevant un soutien des OSE » et le pourcentage de ces startups numériques dirigées par des femmes ;
- Proposer une méthodologie de mise en œuvre incluant des mesures de maturité de l'innovation numérique et des données de concentration spatiale des startups numériques. Il faudra proposer :
 - Des stratégies de mise en œuvre : décrire les stratégies et les méthodes à employer pour mettre en œuvre le programme ;
 - Activités d'examen et de validation :
 - Examen interne - Faciliter l'examen interne du programme et de la méthodologie ;
 - Examen par les parties prenantes - Faciliter l'examen du programme par les parties prenantes concernées (par exemple, les OSE, les entrepreneurs numériques) et leur fournir un retour d'information.
- Proposer un calendrier et un budget prévisionnel pour les actions recommandées.
- Préparer les spécifications et les quantités, ainsi qu'une estimation des coûts des équipements à acquérir dans le cadre du soutien aux organisations retenues.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, représenté par le Projet WARDIP-Guinée invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir **en langue française** les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

I- Expérience générale :

- ✓ Le cabinet doit avoir une expérience avérée (au moins 10 ans) dans le développement de programmes d'entrepreneuriat numérique.

II- Expériences spécifiques :

- ✓ Le cabinet doit avoir une expertise en évaluation d'écosystèmes d'entrepreneuriat (au moins 2 expériences attestés) et une capacité démontrée à travailler avec diverses parties prenantes ;
- ✓ Avoir une expérience de travail dans les pays en développement et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, et connaissance du contexte social, culturel, politique et économique local est un plus (au minimum 2 références de missions) ;
- ✓ Avoir effectué au moins deux (02) missions similaires attestés au cours des cinq (05) dernières années en Afrique ;
- ✓ Avoir deux (2) expériences attestées d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de l'entrepreneuriat numérique.

FY

III- Capacité technique et administrative du cabinet (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale... (30 points) ; Expériences similaires..... (60 points) ; et (iii) organisation... (10 points).

Personnel :

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC)** en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2023.

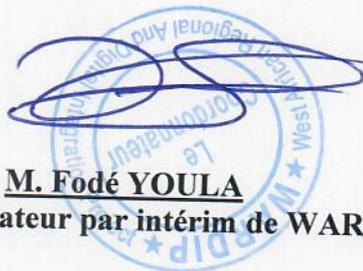
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 mn Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

Les manifestations d'intérêts devront être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous au plus tard le **21 avril 2025 à 12 h : Quartier Kaporo, Commune de Ratoma-Conakry, Immeuble BAH Kadiatou, référence la Société Easycom et à proximité du pont Kiridi , Tél : (+224) 628 28 26 26 / 622 18 19 38 ou par courriel : coordonnateur@wardip.gn en copie bounawardip24@gmail.com fofanafodsaidou86@gmail.com**

Les enveloppes doivent (ou l'objet du mail) porter expressément la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour le développement d'un programme et d'une méthodologie visant à renforcer l'écosystème de l'entrepreneuriat numérique en Guinée** ».

Fait à Conakry, le 28 mars 2025



M. Fodé YOULA
Coordonnateur par intérim de WARDIP